

INFORMATIONS PRATIQUES

Veillez trouver ci-dessous des informations et des recommandations qui faciliteront la réalisation de votre demande de subvention dans le cadre de la campagne CNDS 2012 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En complément de ces informations, des réunions seront organisées très prochainement par les services de l'Etat et /ou le mouvement sportif sur tout le territoire de la région PACA.

ECHEANCIER ET CHEMINEMENT DES DOSSIERS 2012 :

Il vous est demandé de remplir avec précision l'ensemble des champs, et de veiller à transmettre votre demande impérativement avant le **24 février 2012** (cachet de la poste faisant foi)

Pour les clubs

- Vous constituerez **3 dossiers** complets et identiques que vous enverrez respectivement :
 - **1 exemplaire** à la DDCS ou DDCS(PP)
 - **1 exemplaire** au CDOS
 - **1 exemplaire** à votre comité départemental

Pour les comités départementaux

- Vous constituerez **3 dossiers** complets et identiques que vous enverrez respectivement :
 - **1 exemplaire** à la DDCS ou DDCS(PP)
 - **1 exemplaire** au CDOS
 - **1 exemplaire** à votre ligue ou comité régional

Pour les ligues et Comités régionaux

- Vous constituerez **3 dossiers** complets et identiques que vous enverrez respectivement :
 - **1 exemplaire** à la DRJSCS
 - **1 exemplaire** au CROS Provence Alpes
 - **1 exemplaire** au CROS Côte d'Azur

Pour les Centres Médico-sportifs et pour les Pôles

- Vous constituerez **1 seul dossier** complet que vous enverrez à la DRJSCS

Procédure :

- Vous renseignerez les fiches actions selon votre ordre de priorité.
- Le montant de la demande de subvention pour **l'action prioritaire doit être au minimum égal à 750€.**

➤ Le nombre d'actions (fiche 3.1, 3.2) sera limité à 3 pour les clubs, pôles et CMS et à 5 pour les comités départementaux et comités ou ligues régionales (hors demande de PSE).

➤ Plan Sport Emploi :

Les fiches actions 3.1 et 3.2 seront accessibles en fin de dossier uniquement si vous avez mentionné la création d'un PSE sur la fiche 1-3.

Ne pas mentionner les aides accordées pour les PSE en cours dans votre dossier.

Les structures ayant un PSE en cours seront sollicitées en parallèle par les services de l'Etat pour fournir l'ensemble des justificatifs nécessaires.

- Un compte rendu financier et un bilan qualitatif pour chacune de vos actions subventionnées en 2011 devront être joints à votre dossier de demande de subvention

A cet effet, vous téléchargerez autant d'exemplaires supplémentaires de fiches 6.1 ,6.2 et 6.3 dans le fichier

« Compte rendu supplémentaire CNDS 2011 » que d'actions subventionnées en 2011.

- Le dossier cerfa doit être téléchargé et enregistré sur votre ordinateur.

Vous pouvez ensuite saisir les informations et mettre à jour les informations dans le fichier créé.

Il vous appartient ensuite de l'imprimer, de le signer et d'envoyer les exemplaires aux services correspondants.

- Cette année, si vous avez saisi vos données à l'écran, vous avez la possibilité de les transmettre par courriel en cliquant sur le bouton envoi. Cette fonction n'est accessible que si l'ensemble des champs obligatoires ont été renseignés.

Cette opération ne dispense pas de l'envoi des trois exemplaires en version papier.

L'envoi informatique avant la date limite du 24 février 2012 justifiera du respect des délais (merci de ne pas modifier le nom du fichier généré automatiquement).

Toutefois, seul l'accusé de réception transmis par les services de l'Etat mentionnant « **dossier complet** » assurera de la recevabilité de la demande.

Seul le dossier papier envoyé aux services de l'Etat fera foi administrativement.

Modalités de saisie :

Cette année, le document CERFA a été modifié pour vous faciliter la saisie.

Un ensemble de champs pourront être complétés automatiquement ou à l'aide de menus déroulants.

La nature du porteur de projet que vous mentionnerez en page 1 déterminera l'accès à certaines fiches et menus déroulants.

Nous attirons votre attention sur le fait, que les fiches ou feuilles non accessibles apparaissent à l'écran et à l'impression avec la mention non concernée. Si tel est le cas, merci de ne pas les joindre à votre dossier papier.

Les fonctions « envoyer » et « imprimer » sont dépendantes du renseignement d'un certain nombre de champs obligatoires qui sont signalés par un astérisque. Le bouton « mettre en surbrillance » permet également l'affichage de ces champs.

Conformément à l'instruction du CNDS 2012, **les plans de développement des ligues et comités, et le projet associatif des clubs constituent la condition de soutien du CNDS.**

Il vous appartient de communiquer ces éléments lors de la transmission du dossier.

Toutefois, les clubs n'ayant pas formalisé leur projet, pourront compléter la fiche 1.3 du dossier avec obligation de renseigner le volet éducatif.

Annexes :

1 / Modalités de mise en œuvre des objectifs de vos actions

Pour ceux qui renseignent le dossier de manière manuscrite, veillez à respecter la cohérence entre les objectifs et les modalités de mise en œuvre telle que présentée dans les tableaux ci-après. Noter bien que certains objectifs et modalités sont liés à la nature du porteur du projet (club, comité, ligue, pôle, CMS).

2/ Contacts

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les conseillers d'animation sportive des différents services de l'Etat et du mouvement sportif relevant de votre territoire

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF DE L'ACTION

1.a	Aide à l'accès au club	Nature du porteur
a.1	Incitations à la venue dans le club	Clubs, Comités, Liges
a.2	Compensation aux réductions	Clubs, Comités, Liges
a.3	Coupons Sport ou équivalent	Clubs
1.b	Aide directe à l'activité sportive	Nature du porteur
b.1	Accompag. nouveaux adhérents	Clubs, Comités, Liges
b.2	Acquisition de petit matériel	Clubs, Comités
b.3	Ecole de sport	Clubs
b.4	Stages sportifs de perfection.	Clubs, Comités, Liges
b.5	Organisation de compétitions	Comités, Liges
b.6	Déplacement de sélections	Comités, Liges
1.d	Pratiques féminines & responsab.	Nature du porteur
d.1	Incitation à la pratique	Clubs, Comités, Liges
d.2	Formation des dirigeantes	Clubs, Comités, Liges
d.3	Création nouvel. activités sportives	Clubs, Comités, Liges
1.e	Accès au sport de haut niveau	Nature du porteur
e.1	Actions de détection	Clubs, Comités, Liges
e.2	Stages sportifs	Clubs, Comités, Liges
e.3	Structures en amont haut niveau (Médical)	Pôles
e.3	Structures en amont haut niveau (Déplacements)	Pôles
e.3	Structures en amont haut niveau (Matériel)	Pôles
e.3	Structures en amont haut niveau (Encadrement)	Pôles
e.3	Structures en amont haut niveau (Soutien scolaire)	Pôles
1.f	Aide à la formation	Nature du porteur
f.1	administrative (droit, compta, gest.)	Comités, Liges
f.2	Responsabilités et animation	Comités, Liges
f.3	Perfect. encadr. sportif (tech-péda)	Comités, Liges
1.g	Aide à l'emploi	Nature du porteur
g.1	Plan sport emploi 1° année	Clubs, Comités, Liges
g.12	Aide ponctuelle à l'emploi	Comités
1.h	Santé et éthique	Nature du porteur
h.1	Préservation santé par le sport	Clubs, Comités, Liges, CMS
h.2	Lutte violence et incivilités	Clubs, Comités, Liges
h.3	Lutte harcèl & violences sexuelles	Clubs, Comités, Liges
h.4	Prévention du dopage	Clubs, Comités, Liges, CMS
h.5	Acquisition de défibrillateur	Clubs, Comités, Liges
h.6	Formations au secourisme	Clubs, Comités, Liges
h.7	Promo valeurs sport & Fair play	Clubs, Comités, Liges
h.8	Lutte discrimination (racisme, homophobie)	Clubs, Comités, Liges
1.i	Développement durable	Nature du porteur
i.1	Sensibilisation et formation	Clubs, Comités, Liges
i.2	Action phare	Clubs, Comités, Liges
1.j	Dévelop. des sports de nature	Nature du porteur
j.1	Valorisation des lieux de pratique	Clubs, Comités, Liges
j.2	Encadrement de la pratique	Clubs, Comités, Liges
j.3	Gestion partagée milieux naturels	Clubs, Comités, Liges
1.k	Promotion du sport	Nature du porteur
k.2	Accomp. évènement international	Clubs, Comités, Liges
k.3	Evènement sportif local	Clubs, Comités, Liges
1.L	Soutien du mouvement sportif	Nature du porteur
L.1	Soutien au fonctionnement	Comités, Liges
L.2	Aide aux actions transversales	Comités, Liges
L.3	Commissions CNDS et info-doc	Liges

**LES CORRESPONDANTS CNDS DANS LES SERVICES JEUNESSE
SPORTS ET COHESION SOCIALE**

SERVICES et NOM	FONCTION	E MAIL	TELEPHONE	ADRESSE
DDCSPP.04				
DEBRA Jean Marie	Référent	jean-marie.debra@alpes-de-haute-provence.gouv.fr	04 92 30 37 64	68 Boulevard Gassendi
CHABERT Christelle	soutien administratif	christelle.chabert@alpes-de-haute-provence.gouv.fr	04 92 30 37 67	BP 9028 04990 Digne les Bains cdx
DDCSPP.05				
BOTTA Corine	Référent	corine.botta@hautes-alpes.gouv.fr	04 92 22 22 89	5 Impasse de Bonne
CESMAT Sophie	soutien administratif	sophie.cesmat@hautes-alpes.gouv.fr	04 92 22 22 87	05010 GAP cdx
DDCSPP.06				
MAZEAU André	Référent	andre.mazeau@alpes-maritimes.gouv.fr	04 93 19 40 47	Bureau 3000
KEMPF Anne	Référent	anne.kempf@alpes-maritimes.gouv.fr	04 93 19 40 04	avenue Eugène Donadeï 06700 St Laurent du Var
DDCS 13				
GUERRIER Alain	Référent	alain.guerrier@bouches-du-rhone.gouv.fr	04 86 94 70 02	66 A rue Saint Sébastien
SAIDI Kathia	soutien administratif	kathia.saidi@bouches-du-rhone.gouv.fr	04 86 94 70 03	CS 50240
HAMON Gilles	Référent AE	gilles.hamon@bouches-du-rhone.gouv.fr	07 87 08 00 27	13281 MARSEILLE cedex 06
DDCS 83				
MOURA Pascal	Référent	pascal.moura@var.gouv.fr	04 83 24 62 34	BP 1209
REPAUX Christian	AE	christian.repaux@var.gouv.fr	04 83 24 62 35	83070 TOULON cedex
CARONE Jean Luc	soutien administratif	jean-luc.carone@var.gouv.fr	04 83 24 62 33	
DDCS 84				
OBADIA David	Référent	david.obadia@vacluse.gouv.fr	04 88 17 86 66	28 Bd Limbert
MOLINA Laurence	soutien administratif	laurence.molina@vacluse.gouv.fr	04 88 17 86 69	84905 AVIGNON
DRJSCS PACA				
KOHLER Patrick	Référent Régional	patrick.kohler@drjscs.gouv.fr	04 88 04 09 77	66 A rue Saint Sébastien
BRUSSEAU Thierry	Référent AE	thierry.brusseau@drjscs.gouv.fr	04 88 04 09 74	CS 50240
ANDROVER Anne	soutien administratif	anne.androver@drjscs.gouv.fr	04 88 04 09 03	13281 MARSEILLE cedex 06
RODRIGUES Jose	soutien administratif	jose.rodrigues@drjscs.gouv.fr	04 88 04 09 84	

LES CORRESPONDANTS CNDS DANS LE MOUVEMENT SPORTIF

CROS Provence Alpes	
Parc de l'Arbois RD 543 13480 CABRIES cros.pa@wanadoo.fr	BONNET Jean David Tél. : 04 42 10 22 00
CROS Côte d'Azur	
809 Bd des Ecureuils Maison Régionale des Sports Immeuble Esterel Gallery 06210 MANDELIEU contact@croscotedazur.fr	BARATOUX Aline Tél. : 04 93 93 61 10
CDOS 04	
19 Bd St Jean Chrysostome 04 000 DIGNE LES BAINS cdos-04@wanadoo.fr	DEMOULIN Alain Tél. : 06 80 40 14 30 Tél. : 04 92 31 41 33
CDOS 05	
Immeuble le Neptune 140 Bd Georges Pompidou 05000 GAP cdos05@wanadoo.fr	LEBALCH Bernard Tél. : 04 92 52 18 72
CDOS 06	
Min St Augustin Pal 2 06296 NICE cdx 3 alpesmaritimes@franceolympique.com	VANHANDENHOVEN Andy Tél. : 04 92 47 62 62
CDOS 13	
15 Place de la Joliette 13002 MARSEILLE cdos@13olympique.com	FULCONIS Claude Tél. : 04 13 31 68 50 SCHVOB Nicolas Tél. : 0613 24 47 40
CDOS 83	
Maison Départementale des Sports Immeuble l'Hélianthe Rue Emile Ollivier la Rode 83000 TOULON acdos@cdos83.org	CLOAREC Jean Claude Tél. : 06 16 89 61 60
CDOS 84	
Maison Départementale des Sports 4725 Rocade Charles de Gaulle 84000 AVIGNON cdos84@mdsports84.org	ESTEVENIN Sonia Tél. : 04 26 03 17 25